

DECLARATION DE PERFORMANCE

N° 0104/007

Rev. 3

Code d'identification Produit	Produit laminé à chaud en acier pour utilisation structural Qualité S355JR selon EN10025-2:2004
Identification	Se reporter à l'étiquette d'identification avec le code barre et/ou le numéro de série sur le certificat de contrôle.
Utilisation prévue du Produit Construction	Produit plat pour utilisation en structures métalliques ou pour des compositions métalliques et pour des structures en béton (pour le b.t.p.)
Producteur (siège légal)	Marcegaglia Carbon Steel Via Bresciani, 16 – 46040 Gazoldo degli Ippoliti (MN) – Italia
Etablissement de production	Ravenna Via Baiona n°141- 48123 Ravenna – Italia
Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction	2+
Nom et numéro d'identification de l'organisme de certification notifié	RINA Service S.p.A. – Via Corsica, 12 – 16128 Genova - Italia 0474

A délivré le certificat de conformité du contrôle de la production d'usine en se basant sur les éléments suivants:

- Inspection initiale de l'établissement de production et du contrôle de la production en usine.
- Surveillance, évaluation et vérification continue du contrôle de production en usine.

PERFORMANCES DECLAREES

Caractéristiques essentielles	Prestations	Norme Harmonisée
Tolérances dimensionnelles	EN10051:2010	EN10025-1:2004
Allongement	EN10025-2:2004	
Limite d'élasticité		
Charge de rupture		
Résilience		
Soudabilité (CEV)		
Durabilité (sans revêtement)	N.P.D.	

La performance du produit mentionné ci-dessus est conforme à toutes les déclarations de performance. Cette déclaration de responsabilité est délivrée conformément au règlement (UE) n ° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé au nom et pour le compte de Marcegaglia Carbon Steel

Aldo Ing. Fiorini

Directeur de l'Etablissement de Ravenna

Ravenna 02/11/2015

La présente déclaration des performances est considéré valable si accompagnée de l'étiquette d'identification du produit et document d'accompagnement des marchandises ou du certificat de contrôle délivré après l'expédition.